



Réseau francophone de droit international
www.rfdi.net

Message aux équipes participantes

CONCOURS CHARLES ROUSSEAU 2012
SOLIDARITE ENTRE EQUIPES
PARTAGE DES DONNEES ET DES CONNAISSANCES

Une nouvelle fois, pour l'édition 2012 du Concours Rousseau qui se déroulera à Clermont-Ferrand (France), du samedi 28 avril au dimanche 6 mai 2012, le Conseil d'administration du RFDI souhaiterait *renforcer les échanges et la solidarité entre les équipes participantes*.

Cette initiative, qui bénéficie du soutien de l'Agence universitaire de la Francophonie, fait suite à un constat. Il ressort en effet des éditions précédentes qu'un certain nombre d'équipes, qui participent pour la première fois au concours ou qui n'ont pas les ressources informatiques ou documentaires suffisantes, ou encore qui ne disposent pas d'informations sur le déroulement des différentes épreuves, sont chaque année confrontées à d'importantes difficultés matérielles pour répondre aux exigences académiques du concours. Il en résulte des disparités que le RFDI souhaiterait, autant que possible, corriger.

À cette fin, il a été convenu de poursuivre l'initiative lancée en 2010 visant à jumeler des équipes, et de mettre en commun un maximum de ressources documentaires :

⇒ **Association entre deux équipes**

Comme les années précédentes il est proposé de « jumeler » une équipe d'une université ayant l'expérience du concours avec une autre équipe souhaitant bénéficier de cette expérience. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer au coach, ou de communiquer les mémoires, mais plutôt d'échanger sur le sujet et de répondre à certaines questions sur la forme (nécessité d'une bibliographie, d'une table des matières, de rappeler l'importance des titres et des parties...) et sur la pratique du concours (exigences formelles du concours, déroulement des joutes, organisation des épreuves...). Il est bien entendu que l'échange d'informations peut/doit se faire dans les deux sens. Cette initiative, qui repose sur le volontariat, a pour objectif de renforcer les liens entre les équipes et les participant-e-s, d'approfondir l'étude et la recherche francophones en droit international, et de réduire un certain nombre d'inégalités entre les équipes. Les équipes volontaires pour participer à une telle association, peuvent faire part de leur intérêt en se manifestant auprès de gallie.martin@uqam.ca.

⇒ Bibliographie en ligne et fonds documentaire « participatif »

Le RFDI estime que la désignation des meilleures équipes du Concours Rousseau doit reposer sur le travail et le talent de chacune, et non sur les facilités d'accès aux ressources documentaires, inégales selon les universités. Ainsi, pour la première fois, le RFDI a décidé de mettre en ligne dans l'Espace privé des équipes participantes¹, une bibliographie indicative, ainsi qu'un certain nombre de textes (accords, monographies, articles...). Ce fonds documentaire sera ouvert à partir de la mi-novembre. ***Les équipes sont invitées à alimenter ce fonds commun***, en faisant parvenir au RFDI (gallie.martin@uqam.ca) une version numérique des documents qu'elles utilisent pour la rédaction de leurs mémoires. Les équipes ne sont toutefois pas tenues d'utiliser les ressources du fonds pour l'élaboration des mémoires. Inversement, il ne leur est pas interdit de faire usage de documents n'y figurant pas.

En vous remerciant par avance pour votre participation, nous vous souhaitons bon courage pour la rédaction des mémoires et un excellent concours !

Le comité organisateur

¹ Pour obtenir les codes permettant de consulter le fonds documentaire commun, les *instructeurs* des équipes, et seulement eux, contacteront le RFDI à l'adresse suivante : logistique@rfdi.net.

Nota bene : le fonds étant situé dans l'Espace privé des équipes, les identifiant et mot de passe sont les mêmes que pour les inscriptions, envoi des mémoires et publication des résultats.